

DECISION DU MAIRE n° 22/2023

**OBJET : Avenant n° 2 au marché « Réhabilitation de la Remise Serres » -
Lot n° 7 – Plomberie sanitaires-Chauffage-Ventilation - (22-I-03-T).**

Le Maire de la Commune de Grenade,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

Vu la délibération n° 49/2020 du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire,

Vu l'acte d'engagement du marché « Réhabilitation de la Remise Serres » - Lot n° 7 – Plomberie sanitaires – Chauffage – Ventilation » - n° 22-I-03-T, attribué à l'entreprise IDEX ÉNERGIES domiciliée à LABÈGE, en date du 30 mars 2023,

Suite au rendu de l'étude G2 PRO nécessaires au lot Gros-Œuvre, la durée globale du marché et la durée d'exécution sont prolongées de 14 jours ouvrés,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De conclure un avenant n° 2 au marché « Réhabilitation de la Remise Serres » - Lot n° 7 – Plomberie sanitaires-Chauffage-Ventilation (22-I-03-T) afin d'acter cette prolongation du marché, comme indiqué dans l'avenant n° 2 annexé à la présente décision.

ARTICLE 2 :

De préciser la durée du marché comme suit :

- Durée initiale : 147 jours ouvrés
- Durée après avenant : 147 + 14 = 161 jours ouvrés.

ARTICLE 3 :

Le Conseil Municipal sera tenu informé de cette décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Fait à Grenade, le 21.07.2023

Jean-Paul DELMAS,
Maire de Grenade,





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 2 ¹

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE DE GRENADE

M. DELMAS Jean-Paul, Maire

40 Avenue Lazare CARNOT

31330 GRENADE

Courriel : contact@mairie-grenade.fr

Tél. : 05.61.37.66.00

SIRET : 213 102 320 00016

B - Identification du titulaire du marché public

LOT7 PLOMBERIE SANITAIRES-CHAUFFAGE-VENTILATION

IDEX ÉNERGIES

1862 Avenue de la Lauragaise

31670 LABÈGE

Courriel : damien.coma@idex.fr – angela.saludas@idex.fr

Tél. : 05.61.39.20.95

SIRET : 315 871 640 01728

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**

**RÉHABILITATION DE LA REMISE SERRES
LOT7 PLOMBERIE SANITAIRES-CHAUFFAGE-VENTILATION**

■ **Date de la notification du marché public :** 30 Mars 2023

■ **Durée d'exécution du marché public :** 57 jours ouvrés hors période de préparation

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 31 806,25 €
- Montant TTC : 38 167,49 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Prolongation du marché et de la durée d'exécution d'une durée de 14 jours ouvrés en raison de l'étude G2 PRO nécessaire au lot Gros-Œuvre.

- Durée initiale : 147 jours ouvrés
- Durée après avenant n° 1 : 147 + 14 = 161 jours ouvrés

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)